

**Avis adopté**

Séance plénière du 14 juin 2023

*Les recommandations du CESE pour un contrat ambitieux entre l'agriculture et la société française*

**Déclaration du groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale**

Nous avons voté contre cet avis.

L'homme ne vit pas que de pain et de viande. La nature, la biomasse, l'agriculture servent et devront servir d'autres besoins essentiels que l'alimentation, malheureusement ignorés dans cet avis qui annonce pourtant couvrir les relations entre l'agriculture et la société française.

L'avis parle d'attractivité pour une nouvelle génération. Comme dans le reste de l'économie, peut-être encore plus compte tenu des difficultés de ces métiers, le besoin de sens est clé pour les jeunes, et suppose de montrer une image cohérente et complète d'une activité, et surtout cohérente avec les attentes sociétales.

Or le focus exclusif affirmé de ce « contrat » sur l'alimentation néglige les besoins de la société, des Français, en substituts des fossiles, pour les matériaux, pour l'énergie, pour l'absorption de CO<sub>2</sub>, pour la biodiversité. Ce sont aujourd'hui aussi des besoins essentiels, nous devons construire une économie fondée sur la nature.

Dans cette perspective, pourquoi ignorer la sobriété des consommateurs, les difficiles questions de l'eau, les questions d'adaptation, les besoins de gouvernance plus complexes ?

Pour faire un contrat avec la société, pour créer la confiance, il faut regarder la totalité de la relation. Cet avis en ignore une large part, alors même que le CESE y a déjà travaillé. Pourquoi ?

Beaucoup de ses préconisations recueillent bien sûr notre soutien : les 2, 5, 7, 12, 13, par exemple.

Mais cet avis aurait pu, aurait dû, puisqu'il l'annonce, couvrir l'ensemble de la relation future de l'agriculture avec la société.